

Réf: Dossier N° 004471

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIOM-CAPITAL »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 Logements,lot 26,ilot 25
section BP parcelle 41 21 bp 1985 abidjan 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le vendredi 18 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOM-CAPITAL »

Objet : AGRICULTURE, ELEVAGE, IMMOBILIER, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 Logements,lot 26,ilot 25
section BP parcelle 41 21 bp 1985 abidjan 21

Gérant : M DIOMANDE BABA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01815 du 18/06/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11789/GTCA/RC/2021 du 18/06/2021

